



Lycée Guy Chauvet de Loudun (86200)

publié le 21/11/2010

Descriptif :

L'enseignement "cinéma audiovisuel" du Lycée Guy Chauvet de Loudun

Sommaire :

- Un enseignement artistique unique en Vienne
- Un encadrement varié, grâce au soutien d'un partenaire attentif.
- Une salle et du matériel adapté à cet enseignement
- Contenu
- Perspectives

L'option CAV au lycée Guy Chauvet (Loudun - 86200)



Le lycée Guy Chauvet propose depuis 20 ans l'enseignement Cinéma-Audiovisuel

● Un enseignement artistique unique en Vienne

Seul lycée du département de la Vienne à proposer l'enseignement de « cinéma audiovisuel » depuis 1993. Guy Chauvet, lycée à taille humaine, permet depuis une vingtaine d'années à tous les élèves de troisième des collèges du département qui le désirent, de s'inscrire pour suivre cet enseignement facultatif en seconde (3h par semaine), puis de le poursuivre en première littéraire uniquement, en tant qu'option obligatoire (5 h par semaine) et en terminale littéraire, option de spécialité (5h par semaine).

● Un encadrement varié, grâce au soutien d'un partenaire attentif.

L'équipe est composée de trois enseignants, qui se partagent les spécificités de cet enseignement, à savoir, l'analyse et la pratique technique, l'histoire du cinéma, l'approche théorique par l'écriture de scénarii et l'analyse filmique. Des professionnels (scénaristes, réalisateurs, vidéastes, monteurs...) interviennent régulièrement sur les

trois années et les différents enseignements pour confronter, compléter, renforcer les compétences en cours d'acquisition et acquises des élèves. Le Lieu Multiple, création numérique à l'Espace Mendes-France, partenaire de l'option, prête son concours pour nous mettre en relation avec les professionnels de divers domaines : animation, arts numériques...

● Une salle et du matériel adapté à cet enseignement

La salle de « cinéma audiovisuel » est à la fois un lieu d'enseignement, un lieu de visionnement (écran grand format + vidéo projecteur) de films et un lieu de travail personnel ou en équipe pour les élèves de l'option. Ceux-ci sont rapidement initiés à une utilisation respectueuse du matériel (caméras, lumières, son, bancs et logiciels de montage, ...). Chacun d'eux doit s'y sentir à l'aise et pouvoir y venir en toute confiance pour satisfaire ses exigences de création, avec rigueur et sérieux.

● Contenu

Cet enseignement est l'occasion :

- d'acquérir une culture cinématographique solide (projections de films tout au long de l'année et participation à des festivals de cinéma, rencontres avec des réalisateurs),
- de développer un regard critique et analytique par l'étude de films et la connaissance de l'histoire du cinéma,
- de se former dès la seconde à la création cinématographique par l'écriture et la réalisation de films (de la feuille blanche au tournage, du montage au mixage son).

L'option a pour partenaire culturel [Le Lieu Multiple, création numérique à l'Espace Mendes-France](#) à Poitiers et fait régulièrement intervenir des professionnels auprès des élèves. L'option participe aussi à l'organisation des [Rencontres cinématographiques pour la solidarité et la tolérance](#).

Seconde

Dès la seconde, l'enseignement du "cinéma audiovisuel" (CAV) permet de s'initier au langage, à la pratique et à la culture cinématographique (3 heures par semaine).

Première et Terminale

L'enseignement (5 heures) se poursuit en option obligatoire et de spécialité (coefficient 6) ouverte uniquement à la série littéraire.

● Perspectives

Cet enseignement offre la possibilité de poursuivre ses études dans les filières cinématographiques et audiovisuelles spécifiques.

Document joint



Fiche Cinéma Audio-Visuel (PDF de 279.3 ko)

Lycée Guy Chauvet de Loudun



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.